

Pour le VIGNOBLE

TRIMESTRIEL

Journal de l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin (A.N.E.V.)

« Servez-leur du bon vin, ils vous feront de bonnes lois »

Montaigne

Edition Numérique

Editorial

DE MIEUX EN MIEUX

| | |
|--|---|
| EDITORIAL / De mieux en mieux... | 1 |
| Vie de l'ANEV | 2 |
| Prix René Renou 2011 Oenovideo - Prix Adelphe/Anev | 3 |
| Livres | 4 |
| Carnet Prix national de l'oenotourisme | 5 |
| Dégustations impromptues | 6 |
| Bèves - sites | 7 |

**FÊTES DES
VINS
en France
c'est
Tout l'Été
Avec tous les
adhérents et
amis de l'ANEV**

Est-ce une tendance lourde ou un simple concours de circonstances, mais il faut avouer qu'au plus haut sommet de l'Etat le Vin français semble être revenu en grâce auprès de nos gouvernants. Après le ministre de l'Agriculture qui affirmait lors du salon de l'Agriculture que « le vin c'est la France », tour à tour deux de nos dirigeants - et non des moindres - viennent de tresser des louanges au Vin, allant dans le sens de ce que disent depuis plus de 11 ans les membres de l'ANEV. C'est tout d'abord Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture qui dans un entretien au Figaro du 21 juin dernier a dit notamment qu'avec le vin : « On touche à l'âme du pays.il est indispensable qu'en France, «la culture du vin », facteur de bonheur et de cohésion sociale, soit valorisée ...» mais aussi que : «l'idée du vin français est associée à l'excellence, au savoir-

vivre et au luxe . » Et enfin : « Que les excès d'alcool soient combattus, c'est parfaitement légitime. Mais que la culture du vin, dans ce qu'elle a de nécessaire à la vie, de facteur de bonheur et de cohésion sociale, soit valorisée, c'est aussi indispensable ». Que ces choses-là sont bien dites. On n'aurait pas fait mieux ! Et pour nous permettre de passer un bon été c'est Nicolas Sarkozy, Président de la République qui est venu ce 28 juillet à la rencontre des vignerons dans le Vaucluse et qui a reconnu la place importante de la viticulture dans l'économie de notre Pays elle qui : « représente près de 8 milliards d'euros d'excédent pour la balance commerciale, la France pèse 20% de la production mondiale de vin et est redevenue premier exportateur mondial en valeur.. ». Il a aussi reconnu son rôle majeur dans notre société, « à la croisée, de l'économie et de «

l'identité culturelle » du pays ». Et bien voilà deux positions qui vont conforter les élus de l'ANEV dans leurs démarches notamment pour le maintien des droits de plantation, pour une aide à l'exportation du vin, pour l'évaluation de la loi Evin et surtout pour sa modification, pour la mise en œuvre d'un inventaire national du patrimoine viticole devant donner lieu à une valorisation de celui-ci allant dans le sens d'un véritable coup de fouet à l'oenotourisme. On le voit le travail ne manque pas si l'on veut redonner au vin la place qu'il occupait dans notre société au siècle dernier ! Comme les vignerons du Sud-est présents ce jour là les élus du vin peuvent se dire : « satisfaits mais n'en restent pas moins vigilants sur l'évolution de ces dossiers déterminants pour l'avenir de la filière. »
Bonnes vacances.
Marc OLIVIER

VIE DE L'ANEV

Droits de Plantation

Conférence de presse sur les droits de plantation à Strasbourg le 6 juillet 2011

Philippe Martin a participé à la conférence de presse organisée par l'intergroupe vin du Parlement européen. A cette occasion, le député de la Marne a tenu à remercier Mme Astrid Lulling, Présidente de l'intergroupe vin, pour le travail réalisé et les avancées obtenues en faveur de la viticulture. A propos de la libéralisation des droits de plantation, Philippe Martin a évoqué les moyens pour revenir sur la décision de libéralisation et à indiqué les fenêtres législatives communautaires qui le permettrait. Ces



fenêtres communautaires sont au nombre de trois : 1-Le rapport d'étape qui doit être rédigé par la Commission en 2012 à propos de la dernière réforme de l'OCM vin. A ce titre, Philippe Martin a tenu à préciser que si le rapport d'étape peut être l'outil juridique pour revenir sur les droits de plantation, il n'en demeure pas moins que la Commission n'est nullement tenue de donner des suites législatives à ce rapport. 2-La réforme de la PAC. A ce jour, c'est la seule option législative instruite. Pour Philippe Martin la réforme de la PAC est donc un outil particulièrement important pour faire inscrire le principe du maintien des droits de

plantation. A ce propos, il a rappelé l'adoption à l'unanimité d'une résolution européenne du Parlement français, dont il était le rapporteur, dans laquelle ce principe est inscrit. De même, en sa qualité de rapporteur au nom de la commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale, le député de la Marne a demandé que ce principe soit réaffirmé dans la proposition de rapport d'information sur l'avenir de la PAC après 2013.3- Un texte législatif nouveau. C'est le moyen le plus difficile à mettre en œuvre dans la mesure où il faut amener la Commission à adopter ce principe au travers d'un texte spécifique et particulier qui doit être adopté à brève échéance. Par ailleurs, Philippe Martin a

demandé aux parlementaires européens présents de se mobiliser et d'insister auprès de leur ministre de l'agriculture respectif afin que ces derniers fassent une déclaration écrite dans laquelle ils demandent à la Commission de faire une proposition législative avant le rapport

prévu pour 2012. En tant que coprésident de la l'ANEV, Philippe Martin souhaite sensibiliser les élus des villages viticoles des états producteurs de vin qui ne se sont pas encore associés à cette proposition de régulation. Enfin, il a rappelé que la procédure de codécision au Parlement européen renforce les pouvoirs de ce dernier et que le Commissaire en charge de l'Agriculture, Dacian CIOLOS, semble évoluer sur le sujet des droits de plantation. Pour Philippe Martin les viticulteurs et les instances européennes ne sont plus dos à dos, mais face à face et seront bientôt, il l'espère, côte à côte.

COLLOQUE SUR LE VIN

Colloque sur le Vin en 2012: Le Sénateur Roland Courteau, coprésident de l'ANEV est invité à intervenir prochainement dans le cadre d'un colloque organisé à Paris, par l'Académie du Vin de France, présidée par Jean Robert Pitte. Parmi les douze intervenants, figure, notamment, Bernard Pivot, de l'Académie Goncourt et de l'Académie du Vin de France, dont l'intervention doit porter sur « Le Vin Boisson de Culture ». Avec la participation d' Erik Orsenna de l'Académie française, mais aussi de Martine Daoust, Recteur de l'Académie de Poitiers et de Marie Christine Tarby-Maire, Présidente de Vin et Société. Le thème de ce symposium est précis: « Pourquoi faut-il aimer le Vin ? ». Face à la montée d'une certaine forme de prohibition qui, privilégie le principe de précaution plutôt que l'éducation à la responsabilité, l'Académie du Vin de France souhaite rappeler, au cours de ce colloque, que le Vin est une boisson de culture et de sociabilité» Pour Roland Courteau, « il s'agit de contribuer à dédramatiser cette boisson, tout en responsabilisant nos concitoyens ». Le thème proposé à Roland Courteau, portera sur« la loi et le vin ». Le Sénateur de l'Aude est l'auteur de plusieurs amendements adoptés par le Parlement en faveur du Vin et de plusieurs Propositions de Loi dont la plus récente vise « à reconnaître le Vin, comme patrimoine culturel et gastronomique de la France ». D'où l'invitation . Photo : R. Courteau



PRIX RENE RENOU 2011

Les 5 nominés

Après la présélection d'une vingtaine de manifestations et actions, le jury des partenaires a nominés 5 finalistes. Ils ont un mois pour accepter de participer. Rappelons que le prix doit récompenser « *la collectivité ayant le mieux œuvré, au cours de l'année écoulée, pour la défense et la promotion du patrimoine culturel lié à la viticulture* ».

Peut être admise la candidature de toute commune, communauté de communes, département ou région française ayant réalisé un projet autour du vin d'ordre éducatif, environnemental ou œnotouristique ayant valeur d'exemple et de reproductibilité par d'autres collectivités.

1 – La commune d'Ouveillan (11) pour « Les Vendanges du Cœur » .

2 - La commune de Cairanne (84) pour « La vigne des enfants » .

3 - La ville de Saumur(49) pour les Grandes Tablées du Saumur Champigny et Festivini .

4 – Le département du Gers (32) et le Pôle d'excellence Rurale « Vignes et patrimoine en Gascogne » .

5- La Ville d'Arbois (39) et La Route des Vins du Jura – Château Pécauld, Institut du Goût et maison de Pasteur .

Les partenaires du Prix ANEV/FIJEV : AEFO, APV, EDONYS , VITEFF, WINETOURISMINFRANCE.

WWW.WINETOURISMINFRANCE.COM



OENOVIDEO 2011



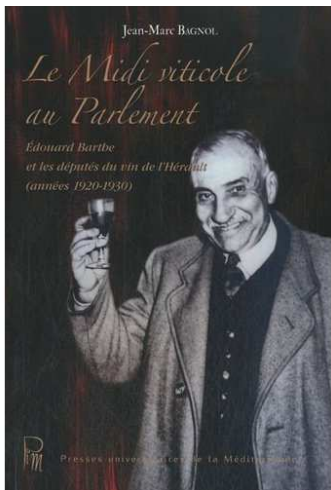
DU 2 au 5 juin s'est déroulé le 18^{ème} festival international des films sur la vigne et le vin « Œnovidéo ». Durant 4 jours, les visiteurs ont pu visionner en compétition officielle 30 films provenant de 11 pays différents. La diversité de production et de genre cinématographique permet aux festivaliers de découvrir les vins du monde entier. Cette édition 2011 a été accueillie par la ville d'Arbois, capitale des vins du Jura. Entre les séances, de nombreuses dégustations des vins d'Arbois, AOC depuis 1936, ont été organisées par les vigneron. Le patrimoine culturel et gastronomique a été mis en valeur par l'ensemble de la Ville à travers différentes visites du centre et des vignobles alentours. Arbois est aussi le pays de Louis Pasteur, inventeur du vaccin contre la rage mais aussi pionnier de l'œnologie moderne. A cette occasion **l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin et la société Adelphe** ont attribué le prix spécifique créé il y a dix ans. Le prix récompense « *le film qui aura le mieux mis en valeur le travail des collectivités locales & territoriales et de leurs élus sur le vignoble (protection des terroirs, gestion des effluents, protection de l'eau et des sources, recyclage des emballages, aides à l'installation ou à la sauvegarde de toutes les activités liées à la vigne et au vin) pour le développement durable* ». Cette année le prix a été décerné au film « **Saint Bacchus, le rêve américain** ». Produit en 2010 par Sud Vidéo Production - Réalisation Roger Buss - Durée 00:16:00. Il sera remis au Sénat le jeudi 8 septembre prochain. *Photo (N.Olivier): le jury*



**Jamais
homme noble
ne hait le bon
vin.**

**(François
Rabelais dans
Gargantua)**

Livres de l'été 2011



Le Midi Viticole au Parlement - Par Jean-Marc BAGNOL docteur en Histoire. Ses recherches concernent l'histoire rurale et politique de la Troisième République. Cette synthèse se propose d'explorer la relation entre politique et viticulture à travers l'étude du rôle d'Edouard Barthe et des députés de l'Hérault lors de la mise en place d'une importante législation viticole dans la France de l'entre-deux-guerres. Ce département est alors le plus gros producteur de vin du pays. Il s'agit, dans un premier temps, de mener une étude prosopographique des élus du vin. L'analyse des discours des campagnes électorales confrontés aux parcours des élus montre nettement l'influence du milieu viticole sur les parlementaires héraultais. La deuxième partie répertorie les modes d'intervention des élus à la

Chambre des députés, de la tribune à la puissante commission des boissons dirigée par l'héraultais Barthe en passant par le groupe viticole, le tout complété par les relais de pouvoir nationaux et locaux. Enfin une troisième partie décrypte les lois viticoles ainsi mises en place, en montrant le processus de fabrication de la loi sous la Troisième République. La place prépondérante des parlementaires héraultais dans cette nébuleuse viticole est ici clairement mise en évidence à travers l'adoption du Statut de la viticulture dans les années 1930. Presses Universitaire de la Méditerranée . Prix public 29 €

Le Livre des Vins
Arnaud de Villeneuve (1240-1311) est l'un des plus grands noms de la médecine latine médiévale ; ce médecin fut célèbre tant par les soins qu'il prodigua à plusieurs rois et papes, que par son enseignement à l'Université de Montpellier et son abondante œuvre, à quoi s'ajoute sa lutte vigoureuse en faveur de la réforme de l'Église. *Le Livre des vins* constitue un des témoignages les plus importants relatifs à la technique de la distillation au Moyen Age. C'est un jalon dans l'histoire des pharmaco-

-pées écrites des grandes médecines savantes. Sa publication sera bénéfique à tous égards : le bonheur de la santé étant le plus bel éloge que l'auteur pût faire de la consommation de vin. Traduit du latin, présenté et annoté par Patrick Giffreu, Les Éditions de la Merci, 20 €



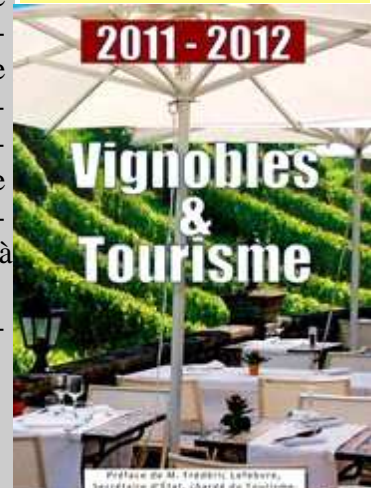
Guide : Vignobles & Tourisme 2011-2012

Ce guide recense ce qui se fait de mieux en matière de tourisme et de loisirs autour du vin dans toutes les régions françaises et dans de nombreux pays étrangers où la viticulture tient une place importante. Un descriptif de chaque région résume ce qu'il faut savoir avant de partir à la découverte des régions viticoles. Ce guide deviendra rapidement votre compagnon de voyage lors de vos prochaines vacances ! Préface de Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme. Prix : 15,00€ TTC à commander sur : <http://www.vinomedia-publishing.com>

8ème BiObernai'11



La 8ème édition de BiObernai - Salon de l'Agriculture biologique alsacienne - aura lieu les 9, 10 et 11 septembre prochain à Obernai (67). Rendez-vous attendu de la mi-septembre, cette nouvelle édition de BiObernai sera placée sous le signe du bien-être animal, Ce sont **près de 200 exposants** qui viendront présenter le dynamisme de l'agriculture biologique . Produits du terroir, dégustations de spécialités régionales, vente des produits de la ferme et restauration bio sur place, sans oublier les conférences, les animations et les différents **espaces thématiques** .



CARNET



Thomas MONTAGNE, Thomas Montagne, vigneron dans le Luberon, a été élu Président de la CEVI ; Confédération Européenne des Vignerons Indépendants, lors de l'Assemblée Générale du 20 avril 2011 en Italie, succédant ainsi à Xavier de Volontat . Thomas

Montagne est entouré pour sa mission de Mme Claude Bocquet-Thonney, vigneronne suisse et vice-présidente en charge de l'animation et du réseau, de Costantino Charrère, vigneron italien et vice-président en charge des actions syndicales et politiques, et de Laurent Kox, vigneron au Luxembourg, vice-président en charge du développement et des projets.

Photo : le bureau 2011 du CEVI

Jean-Louis SALLIES

Jean-Louis Sallies succède à Fabrice Rieu à la présidence du Conseil Interprofessionnel des vins du Roussillon, pour un mandat de 3 ans, poste qu'il avait déjà tenu de 2005 à 2008. Fabrice Rieu conserve la vice-présidence chargé de la communication. J.L. Salies est également président du CNIV (Comité National des Interprofessionnels viticoles).

Photo : Jean-Louis Salies



Vin et Société : le manifeste proposé par Vin et Société a commencé à être signé. Au-delà du Manifeste expliquant et symbolisant la démarche de la filière, Vin & Société a conçu un dispositif pour accompagner les professionnels et aller plus loin dans leur engagement en fournissant des repères fiables aux consommateurs. **Un repère clair pour le consommateur, chez les professionnels du vin :** Un signe de reconnaissance « **Le vin, et si on en prenait toute la mesure** » permet de distinguer les professionnels passionnés et engagés qui l'ont signé .plus d'infos sur : www.vinetsociete.fr

PRIX NATIONAUX DE L'OENOTOURISME 2011



Paul DUBRULE, Président du Conseil Supérieur de l'Œnotourisme, a procédé mercredi 29 juin à la remise des Prix Nationaux de l'Œnotourisme 2010/2011. Il s'agit de la 2ème édition du Prix National de l'Œnotourisme qui après un appel à projet lancé en 2010, a réuni plus de 160 candidats d'une grande qualité. **LES PRIX NATIONAUX DE L'OENOTOURISME POUR L'ANNEE 2011 SONT :** CATEGORIE « MISE EN VALEUR TOURISTIQUE D'UN CAVEAU OU D'UN SITE VITICOLE » : Le Prix a été attribué à : - Ampélopsis, Domaine Brigand à Massigny (21) - <http://museeampelopsis.pagesperso-orange.fr> – Un Coup de Cœur a été attribué à :- La Cave de Rasteau (84) - www.cavederasteau.com - CATEGORIE « RESTAURATION DANS LE VIGNOBLE » : . Le Prix a été attribué à : - La Table de Fontfroide à Narbonne (11) - www.fontfroide.com - CATEGORIE « HEBERGEMENT DANS LE VIGNOBLE » : Le Prix a été attribué au : - Relais de Montmartre Frédéric Carrion Hôtel & Spa à Viré (71) - www.relais-de-montmartre.fr - CATEGORIE « ORGANISATION D'UN EVENEMENT DANS LE VIGNOBLE » : Le Prix a été attribué au : - La Fête des Vendanges par La Route des Vins de Jurançon à Lacommande (64) - www.vins-jurancon.fr CATEGORIE « OPERATION DE PROMOTION DE L'OENOTOURISME » : Le Prix a été attribué à : - Interloire pour l'opération : TGV Magazine Vitibreak - www.vinsdeloire.fr - CATEGORIE « VENTE DE PRODUIT OENOTOURISTIQUE » : Le Prix a été attribué à : - Week & Break - www.weekendbreak.fr - Conformément au règlement du Prix, chaque dossier a été examiné avec rigueur sur pièce par des jurys d'experts indépendants. Les finalistes ont ensuite été audités par chaque jury dédié sur place pour les catégories 1 à 3 et par conférence téléphonique pour les autres catégories. Les candidatures pour la 3ème édition du Prix National de l'Œnotourisme 2012 devront être déposées avant le 1er décembre 2011. Informations et dossiers de candidature seront disponibles très prochainement sur www.atout-france.fr. Le Prix National de l'Œnotourisme est organisé avec le concours de France AGRIMER et de Atout France, l'Agence de développement touristique de la France, qui assure le Secrétariat Général du Conseil Supérieur de l'Œnotourisme. *Photo (Atout France) : Remise des Prix aux lauréats*

DEGUSTATIONS IMPROMPTUES.....

Il est bien entendu que cette page est exempte de toute publicité et que nos dégustateurs ont toute latitude pour retenir ou non un produit, une cuvée. M. Olivier

Le vin au festival d'Avignon



L'AOC Vacqueyras, partenaire du Festival d'Avignon : 2011 marque la 14ème année de partenariat entre l'AOC Vacqueyras et le Festival d'Avignon. À cette occasion, un jury de professionnels réunis au restaurant Christian Etienne a sélectionné 3

cuvées d'exception qui ont représenté les vins de Vacqueyras lors du 65ème Festival d'Avignon. Un jury de professionnels (sommeliers, producteurs, restaurateurs, journalistes) s'est réuni pour sélectionner les cuvées officielles du 65ème Festival d'Avignon. Parmi eux, Hortense Archambault et Vincent Baudriller pour le Festival d'Avignon, Olivier Bres et Emilienne Grazilly pour Vacqueyras, le chef Christian Etienne et son sommelier Nicolas Ong, sans oublier les sommeliers Daniel Chaussée et Géraldine Clément.

■ Les Cuvées Officielles du Festival : Vacqueyras rouge Domaine Montirius Cuvée « Le Clos » 2007 • Vacqueyras blanc Domaine Le Clos des Cazaux Blanc 2009 • Vacqueyras rosé Domaine Le Couroulu Rosé 2010. Ces trois cuvées, ambassadrices de l'appellation, reçoivent un stick « Cru Officiel du Festival d'Avignon ». Elles accompagnent les temps forts du Festival et sont mises en vente à la boutique du Festival située place de l'Horloge à Avignon. *Photo (Clair de Lune ©) : le jury a choisi*

YVES PAQUIER OENOTOURISTE DE L'ANNEE 2011

Le Prix de l'Œnotouriste de l'Année 2011 a été décerné à Yves Paquier lauréat 2011, le 12 juillet. Citoyen suisse habitant dans les vignobles du canton de Vaud, à Saint-Prex, il l'a reçu pour son activité multiple et internationale en faveur de l'œnotourisme. Yves Paquier est un dégustateur exceptionnel. Il est ainsi la cheville ouvrière, et le responsable technique, du « Concours des Sept Ceps », qui met en compétition à Bourg en Bresse les vins de sept régions autour du Mont-Blanc - Bugey, Savoie, Jura, Valais, Vaud, Genève et Neuchâtel, Val d'Aoste. Educateur spécialisé de formation, il dispense aujourd'hui des cours de dégustation sur le territoire helvétique (Ecole du Vin de Changins, Arvinis) ou en France. Communiquant en vin et chroniqueur, il est membre de la Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Vin (FIJEV) dont il est le Trésorier. Il est un des rares Suisses à être Chevalier du Mérite Agricole. Cette remise de Prix par André Deyrieux, fondateur de winetourismfrance.com, a été chaleureusement accueillie entre les Dentelles de Montmirail et le Mont Ventoux par le Président Claude Chabran et tout son conseil d'administration de la cave Balma Venitia de Beaumes de Venise. *Photo : le lauréat au centre entre André Deyrieux et Claude Chabran.*

BUZET - Cœur du Rugby

Les Vignerons de Buzet innovent cet été en développant un Bag In Box de 3L en forme de ballon de rugby, se nommant tout simplement « Buzet Cœur du Rugby ». Ce lancement s'accompagne d'un jeu qui permettra aux amateurs de Buzet de gagner un maillot de rugby officiel, pour toute participation entre le 1er juin et le 31 décembre 2011 (enregistrement sur www.vignerons-buzet.fr ou par courrier). Quant au vin du Bib®, il s'agit d'un vin d'Appellation d'Origine



Contrôlée « Buzet », rouge, assemblage de merlot, cabernet franc et cabernet sauvignon ; au profil fruité, puissant et soyeux comme ses congénères de l'appellation. A déguster avec les mets du terroir qui sont légion comme le magret, le confit ou le lapin aux pruneaux et bien sûr lors de tous les moments de convivialité entre amis ! Le prix de vente conseillé du Buzet Cœur du Rugby est de



EDITE PAR ...

ANEV

contact@elusduvin.org

Directeur de la

Publication - Max Feschet

ISSN : 1628-7169

Composition - Montage :

APUAP-84600 Valréas

apuap@aliceadsl.fr

Ont participé à ce numéro :

Marc Olivier - André

Deyrieux - Nicolas Olivier -

Trimestriel - Numéro 42

juillet 2011



SITES

Le site des Editions FERET : www.editions-feret.frLe site des Presses du Midi : www.lespressesdumidi.frLe site d'ADELPHE : www.adelphe-recyclage.comLe site sur le tourisme vitivinicole : www.winetourisminfrance.comLe site de Michel JOLYOT : www.jolyot.comRETROUVEZ-NOUS SUR LE
WEB :WWW.ELUSDUVIN.ORG**Saint-Pourçain : LE FESTIVAL VITICOLE ET GOURMAND EST DE RETOUR !**

En six ans, il est devenu l'événement incontournable en Pays Saint-Pourcinois et dans toute l'Auvergne. Comme une belle ritournelle estivale, le festival viticole et gourmand est de retour, du 11 au 21 août 2011. Il s'est imposé comme le rendez-vous incontournable de l'été dans l'Allier et même au-delà. Le festival viticole et gourmand signe sa sixième édition dont le coup d'envoi sera donné le 11 août dans la cour du château de Chareil-Cintrat. Un lancement haut en couleurs qui s'ouvrira sur une saynète plongeant le public au XIV^{ème} siècle. Époque où le Saint-Pourçain, rapporté par l'envoyé du Duc après d'âpres négociations avec les vigneron et la remontée sur l'Allier en gabarres, accompagnait les repas de Louis II de Bourbon à Paris.

*Brèves...Brèves...Brèves...***4^{ème} édition du « Mois de l'origine et de la qualité »**

Tout au long du mois d'octobre retrouvez les produits garantis par l'Etat. Du 1er au 31 octobre, les magasins de la grande distribution, l'ensemble des restaurants Hippopotamus, plusieurs brasseries du Groupe Flo1 ainsi que plusieurs Tavernes de Maître Kanter2, mettront à l'honneur des produits sous signes officiels de la qualité et de l'origine. Grâce aux animations organisées dans les magasins de la grande distribution participant à l'opération, ainsi que dans les établissements du Groupe Flo, les consommateurs pourront pendant le « Mois de l'origine et de la qualité », découvrir ou mieux connaître les produits garantis par l'Etat et qui font la richesse du patrimoine alimentaire français. Les magasins souhaitant participer peuvent s'inscrire à compter du 25 août 2011 sur le site Internet de l'INAO www.inao.gouv.fr Le Mois de l'origine et de la qualité est organisé par le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire et l'Institut national de l'origine et de la qualité. Cette opération est réalisée en partenariat avec la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution, Hippopotamus, les Brasseries du Groupe Flo1, les Tavernes de Maître Kanter2, ainsi qu'avec le soutien de l'interprofession de la viande et des fromagers de France. Les bouchers et les fromagers sont également invités à mettre en avant les produits sous signes officiels de l'origine et de la qualité du 1er au 31 octobre 2011. Les signes officiels concernent aujourd'hui 91 AOC agroalimentaires, plus de 350 AOC viticoles, 103 IGP agroalimentaires, 75 IGP viticoles, ainsi que plus de 450 cahiers des charges label rouge soit plus de 1000 produits en France. Plus de 31 000 opérateurs étaient par ailleurs engagés en agriculture biologique en 2010. Près d'un agriculteur sur deux est engagé dans une démarche sous signe officiel

Surface mondiale des vignes

La surface globale en vignes montre une régression pour 2010 qui s'élève à 61.000 hectares en moins par rapport à l'année dernière, avec 7.586.000 hectares face aux 7.647.000 hectares de 2009. L'Espagne, la France et l'Italie se maintiennent en tête des statistiques, mais cèdent du terrain, pendant que la Chine, les États-Unis et l'Argentine élargissent leurs vignobles (source OIV).

SIVAL2012 : cap sur les nouvelles orientations

Solutions durables, innovations, nouvelles pratiques... Pour sa prochaine édition à Angers, du 17 au 19 janvier 2012, le SIVAL met le cap sur les nouvelles orientations et l'avenir des productions **végétales**. Avec près de 600 exposants et 20 000 visiteurs, le SIVAL, salon des matériels et techniques viticoles, horticoles, arboricoles et légumiers continue de s'affirmer comme la référence en France pour tous les professionnels du vin.